

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 août 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD609

présenté par
Mme Park, rapporteure

ARTICLE 31 QUATER

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« chargés du contrôle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.